



MRC des Pays-d'en-Haut

Estérel | Lac-des-Seize-Îles | Morin-Heights | Piedmont | Saint-Adolphe-d'Howard | Saint-Sauveur
Sainte-Adèle | Sainte-Anne-des-Lacs | Sainte-Marguerite-du-Lac-Masson | Wentworth-Nord

Communiqué

Pour diffusion immédiate

5^e séance ordinaire 2023 de la MRC des Pays d'en-Haut

De belles annonces pour le développement économique et culturel

Sainte-Adèle, le 15 juin 2023 – C'est à Saint-Adolphe-d'Howard que le Conseil de la MRC des Pays-d'en-Haut a tenu le 13 juin dernier, sa 5^e séance ordinaire de 2023. Parmi les résolutions adoptées, notons le lieu où la MRC aura son siège social de même que l'octroi aux bénéficiaires de subventions émanant de son Fonds virage numérique et de l'Entente de développement culturel.

Le prochain siège social de la MRC sera au 11, rue Principale à Saint-Sauveur

Le Conseil a entériné la résolution autorisant le directeur général et le préfet à déposer une offre d'achat à la Ville de Saint-Sauveur en vue d'y construire le futur siège social de la MRC. Ce nouveau siège social sera adjacent à la future école primaire de Saint-Sauveur. La signature de l'acte de vente est prévue début août et le nouveau bâtiment permettra de réunir tous les services de la MRC en un seul lieu, en plus d'implanter un service de garde en milieu communautaire.

Fonds virage numérique

À la suite de son dernier appel de projets dans le cadre du Fonds virage numérique, la MRC des Pays-d'en-Haut octroie quatre subventions de 5 000\$ à des projets liés au

virage numérique des entreprises, pour un montant total de 20 000\$. « Félicitations à ces quatre entreprises, il importe que nous soutenions leur compétitivité et leur rayonnement », lance le préfet de la MRC, André Genest.

Rappelons que l'appel de projets en continu vise à aider les entreprises à mettre en place, à améliorer ou à optimiser leur stratégie numérique dans le but d'augmenter leur rentabilité. « Il reste 40 000\$ dans le Fonds d'ici la fin de l'année 2023, alors j'invite les entreprises à déposer leur demande de soutien financier à la MRC », ajoute M. Genest.

Entente de développement culturel

Dans le cadre de l'entente de développement culturel 2021-2023 conclue avec le ministère de la Culture et des Communications (MCC), la MRC s'est vu octroyer une aide financière de 90 000 \$ pour le soutien à la réalisation de divers projets culturels.

Ainsi, le dernier Conseil de la MRC vient d'approuver deux projets :

Un premier projet qui consiste à réaliser des entrevues de personnes marquantes du territoire de la MRC par le biais de capsules vidéo, dans un objectif de préserver la mémoire vivante.

L'autre projet vise à soutenir le musée du Ski des Laurentides dans sa volonté de bonifier l'expérience d'interprétation muséale de cette institution régionale. « Il faut savoir que le musée possède plus d'une centaine d'heures de films historiques numérisés et plusieurs entrevues de personnalités phares du milieu du ski, un contenu qui mérite d'être diffusé et valorisé », soutient le préfet.

Plus précisément, le projet permettra :

- La mise en place d'un espace de diffusion;
- La mise à jour des contenus des trousseaux éducatifs;
- La bonification des contenus des expositions itinérantes.

Également, le projet permettra de mettre à jour des contenus numériques présentés sur les différentes plateformes web.

À propos de la MRC des Pays-d'en-Haut

Au cœur de la région des Laurentides, la MRC des Pays-d'en-Haut regroupe 10 villes et municipalités. Totalisant plus de 48 000 résidents permanents et plus de 15 000

villégiateurs, la MRC des Pays-d'en-Haut se distingue par ses activités commerciales diversifiées, son offre culturelle et touristique attractive ainsi que par son leadership dans le déploiement d'un réseau récréatif de sentiers.

-30-

Source : Thomas Gallenne

Responsable des relations publiques et du contenu

450 229-6637, poste 118